

Étude des crédits

Le Parti Québécois fait des gains pour les communautés forestières

La Sarre, le 19 avril 2016 — À l'occasion de l'étude des crédits budgétaires du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, et grâce à des pressions répétées depuis deux ans, le député de Bonaventure et porte-parole du Parti Québécois en matière de forêts, de faune et de parcs, Sylvain Roy, a obtenu deux engagements du ministre Laurent Lessard qui aideront les producteurs forestiers.

D'abord, le ministre s'est engagé à moduler la grille de taux unique pour les travaux sylvicoles, afin qu'elle soit mieux adaptée aux réalités des régions qui, comme la Gaspésie et le Bas Saint Laurent, ne peuvent profiter pleinement du Programme de remboursement des taxes foncières. À la suite de l'intervention de Sylvain Roy, le ministre Lessard a promis d'effectuer les changements dès cet été. Le ministre s'est également engagé à ce que les livraisons de bois des forêts privées passent de 4,1 à 6,4 millions de mètres cubes.

« Nous surveillerons de manière très serrée le suivi qu'effectuera le ministre de ses engagements pour aider les forêts privées. La demande de modulation des tarifs des travaux sylvicoles est une condition essentielle à une sylviculture efficace en Gaspésie. Les intervenants forestiers de la région demandaient depuis longtemps qu'on adapte le régime pour répondre à leurs besoins particuliers », a déclaré Sylvain Roy.

« Après avoir effectué des coupes importantes dans les budgets, l'an dernier, le ministre a enfin compris, à la suite de nos pressions constantes, que la bonne santé de l'économie forestière des villages passe par une forêt publique et une forêt privée qui jouent des rôles complémentaires. Ainsi, nous veillerons également à ce que le ministre assure le suivi de son engagement sur l'augmentation de la livraison de bois des forêts privées », a ajouté le porte-parole.

Forêts de proximité

« Je me désole toutefois de voir qu'aucune forêt de proximité ne sera créée cette année au Québec, alors que les libéraux avaient pris cet engagement en 2009 et que le concept est mentionné 18 fois dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Les municipalités devront encore attendre, même si le gouvernement libéral avait réitéré sa promesse lors de la dernière campagne électorale », a conclu le député de Bonaventure.

Source :

Bruno-Pierre Cyr
Attaché de presse
Cabinet du chef de l'opposition officielle